



COMPTE-RENDU DE RÉUNION

Lundi 23 avril 2018

CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DU BENEVOLAT

Participants :

Isabelle ANDRO, Conseillère municipale

Gilles DANIEL, Trésorier de l'association Jeanne d'Arc

Didier DERACHE, Président Educabruz

Jean-René HOUSSIN, Adjoint aux sports, à la culture et aux associations

Jean-Yves LEFEUVRE, Président de l'amicale des donateurs de sang

Jean-Charles LE JANNIC, Amicale Laïque de Bruz

Annie LEPRINCE, Conseillère municipale déléguée à la Culture, aux Sports et aux Associations

Nathalie LHEUREUX, Directrice pôle Culture et Vie Associative

Rénald MARTIN, Président Bruz citoyeneté

Philippe MOREAU, Conseiller municipal délégué à la Culture

Stéphanie ROBERT, Responsable service Vie Associative et Animation

Constance ROBINET, crèche associative « Le jardin des lutins »

Excusés :

Éric THEBAULT, L'Olivier

1. Renouvellement du CVAB

Le Conseil de la Vie Associative et du Bénévolat a été créé en 2011 afin de « valoriser la vie associative locale et les bénévoles qui y œuvrent, favoriser le développement des associations et de leurs projets comme vecteur du développement local de la commune ». Ces membres sont appelés à être renouvelés tous les 2 ans.

Sur les 10 postes disponibles 7 ont été pourvus :

POSTES RECHERCHÉS		CANDIDATURES REÇUES AU 26 JANVIER 2018
Associations sportives	2	
Associations culturelles et de loisirs	2	Bruz citoyeneté (Rénald Martin) Educabruz (Didier Derache) Les Hussards d'Isengard (Franck Monteuis)
Associations de solidarité	2	L'Olivier (Eric Thébault)
Associations de l'éducation	1	Crèche « Le jardin des lutins » (Constance Robinet)
Associations de quartier	1	
Jeanne d'Arc de Bruz	1	Gilles Daniel
Amicale Laïque de Bruz	1	M. Le Jannic
TOTAL	10	7

Il sera possible d'intégrer ce conseil en cours d'année pour les associations non représentées.

En cas d'absence, chaque membre associatif a le droit de se faire représenter.

2. Révision de la charte associative

Dans le cadre de la création du CVAB, avait été élaborée une charte d'engagement entre la Ville et les Associations. Il est proposé de mettre à jour cette charte dans un souci de simplification et d'efficacité.



A la lecture de la proposition, les membres demandent à conserver la notion d'accès à la formation, aux échanges de bonnes pratiques ainsi que la notion et d'écoresponsabilité des associations quant aux ressources mises à leur disposition.

Il est également demandé de faire figurer, si possible dans la charte un point de vigilance concernant des activités associatives qui pourraient être détournées en activités commerciales.

Une nouvelle proposition est jointe à ce compte-rendu.

3. Mérites sportifs

La cérémonie aura lieu le vendredi 29 juin à 19h dans la salle Magnolia.

Il s'agit d'établir le palmarès de la saison 2017/2018 et récompenser les faits marquants. Le courrier d'information et le formulaire d'inscription ont été envoyés le 9 avril pour un retour le 19 mai. Les associations ont été relancées le 12 mai.

4. Forum 2018 et reconnaissances bénévoles

Le forum aura lieu le samedi 1^{er} septembre au CoSEC Tabarly de 9h30 à 15h.

La cérémonie des reconnaissances bénévoles aura lieu à 12h.

Il s'agit de saluer l'engagement de bénévoles au regard de leur motivation et l'intensité de leur engagement.

Le courrier d'information et le formulaire d'inscription ont été envoyés le 9 avril pour un retour le 19 mai. Les associations ont été relancées le 12 mai.

Des places de spectacles et un diplôme seront remis aux bénévoles.

5. Questions diverses

M. Le Jannic pose 2 questions :

- Quelle sera l'avenir des heures rémunérées dans le cadre des TAP ? Cette question sera revue en commission éducation.
- Quelle sera la suite donnée aux emplois associatifs ? La Ville a souhaité mettre à jour ces conventions pour répondre à un cadre légal. M. Ravaux, Président de l'ALB et M. Chenu, trésorier ont été reçus par Nathalie Lheureux et Stéphanie Robert le 7 mai.

Le prochain CVAB aura lieu le **jeudi 31 mai 2018 à 19h30** à la Maison des Associations.

